



**REGLEMENT GENERAL DU CIMETIERE DE
LA COMMUNE DE MAGNET
ANNEXE 01**

T A R I F S

Les tarifs ci-après sont applicables pour le cimetière et le site funéraire de la commune de Magnet .

Ils sont révisables chaque année au 1^{er} janvier, après délibération du Conseil Municipal.

CIMETIERE

Taxe d'inhumation 30 euros

Caveau provisoire – 01 cercueil -----semaine :20 euros

– Les prix suivants s'entendent pour un emplacement pouvant contenir 02 cercueils –

Et dont les dimensions sont : Longueur x 2.30m..... largeur x 1m ... Profondeur 1.90 m ---

Concessions 30 ans300 euros

Concessions 50 ans500 euros

-- Les prix suivants s'entendent pour un emplacement pouvant contenir 04 cercueils --

Et dont les dimensions sont : longueur x 2.30 m – largeur x 2.00m...Profondeur 1.90 m

Concessions 30 ans600 euros

Concessions 50 ans1000 euros

SITE CINERAIRE

Taxe d'inhumation d'urne.....40 euros

Columbarium..... Concession 15 ans450 euros

Cavurne Concession 15 ans680 euros

Plaque du mur du souvenir , le pupitre du cavurne sont fournis par la commune .